



Pour le respect de vos missions, de vos carrières, de vos rémunérations et de vos conditions de travail

Les **AAE**, comme les **INFENES**, les **CTSS** et les **ASSAE** qui relèvent désormais d'une même **CAP**, ne sont pas épargnés par toutes les mesures qui remettent en cause les statuts des fonctionnaires, leurs carrières, leurs rémunérations et leurs conditions de travail.

3,5 % D'AUGMENTATION DU POINT D'INDICE POUR UNE INFLATION DE 6 %, 23 % DE PERTES DE POUVOIR D'ACHAT EN 20 ANS, UNE PROGRESSION DES PRIMES EN CHUTE LIBRE ET MÊME DES BAISSSES DE PRIMES !

Augmentation immédiate du point d'indice d'au moins 23 %.

Augmentation de la prime annuelle couvrant au moins l'inflation.

Augmentation automatique pour tous des primes annuelles.

NON à toute baisse de primes. Rattrapage intégral des pertes subies du fait des baisses infligées en 2021.

6 PASSAGES AU CHOIX SEULEMENT POUR LE PRINCIPALAT (4,40 % DES PROMOUVABLES) ; LA HORS CLASSE RÉSERVÉE À UNE TOUTE PETITE MINORITÉ SUR CRITÈRES FONCTIONNELS OU D'EXCEPTIONNALITÉ ; DES PROMOTIONS SANS CONTRÔLE DES CAP

Réelle augmentation du ratio promus/promouvables pour l'accès au principalat.

Ouverture de l'accès à la hors classe sans critères fonctionnels ou d'exceptionnalité.

Rétablissement du contrôle des CAP sur les promotions.

SURCHARGES DE TRAVAIL ET PRESSIONS EN TOUS GENRES ; REPORT DE TÂCHES DES CATÉGORIES B ET C SUR LES ATTACHÉS ; TRANSFERTS ET ABANDONS DE MISSIONS DE LA CENTRALE MENAÇANT LES EMPLOIS ; SUBSTITUTION DE CONTRACTUELS AUX AAE VOULUE PAR LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FP

Non aux surcharges de travail et pressions exercées sur les attachés. Respect de leurs tâches statutaires. Arrêt des suppressions de postes dans toutes les catégories.

Retrait de tous les projets de transferts ou abandons de missions de la centrale réduisant le nombre des postes offerts aux attachés.

Non au recrutement de contractuels en lieu et place d'attachés. Non à la précarisation des emplois de la centrale. Abrogation de la loi de transformation de la FP.

Pour **FO** toutes ces revendications doivent être défendues jusqu'au bout. **VOTEZ FORCE OUVRIÈRE**

Non à tout report de l'âge de la retraite et toute augmentation du nombre de trimestres.

Maintien intégral du Code des pensions et intégration des primes au traitement.

Pour vous représenter :

▶ Christian ROME
▶ Anne FAUVAUD

DGRI
DGESCO

▶ Morgan PIQUET
▶ Marie-Hélène LAULIÉ

DGRH
Adm. Centrale